



Réf : d.m.p.g/p .c.s.d /04/2014

Annaba, le 15 avril 2014

Procès-verbal du Conseil Scientifique du Département de Mathématiques

Séance du 14 avril 2014^(*)

Le conseil scientifique s'est réuni au département de Mathématiques, sous la présidence de Mr. Kelaiaia Ismail.

Les membres présents :

- Mr. Kelaiaia Smail
- Mr. Benchettah Azzedine
- Mme. Ilhem Djellit
- Mr. Nisse Lamine
- Mr. Bouras Cherif
- Mr. Kilani Brahim
- Mr. Djebabla Abdelhak
- Mr. Sahari Mohamed Lamine (chargée de la PG)

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Demande d'allègement de charge de M. Hamida Salim
- Passage de grade de recherche de M. Zeghdoudi Halim

UNIVERSITE BADJI MOKHTAR – ANNABA

Faculté des Sciences

Département de Mathématiques



جامعة باجي مختار – عنابة

كلية العلوم

قسم الرياضيات

- Validation de polycopie de cours
- Demande de transfert d'un dossier de Doctorat en sciences de M. Rehali Noureddine

(*) Conseil de la faculté des sciences prévu le 16 avril 2014

**Résumé :**

Diplôme	Étape	Nombre
Doctorat en Science	Agrément de jury	0
Doctorat 3ème Cycles	Agrément de jury	0
Habilitation	Inscription	0
	Désignation des experts	0
	Désignation de jury	0

- Les membres du conseil scientifique ont émis un avis favorable pour la demande d'allègement de charge de M. Hamida Salim étant donné que ce dernier est en train de finaliser la rédaction du manuscrit de sa thèse.
- Les membres du conseil scientifique ont émis un avis favorable pour le passage au grade de Maître de recherche de classe A de M. Zeghdoudi Halim.
- Pour la validation de la polycopie TP Matlab de M. Hadji Med Lakhdar, les membres du conseil scientifique du département ont désigné les experts suivants :

M. Kouche Mahieddine

M. Hafidi Mohamed

Sous réserve que M. Hadji Med Lakhdar dépose une nouvelle version de la polycopie comportant une page de garde, une table de matière, des références. Ce manuscrit doit être rédigé avec un traitement de texte tel que Word ou Latex utilisant une police de caractère de taille 12 points et qu'il soit accompagné d'une copie électronique sur CD.

- Pour la demande de transfert du dossier de Doctorat en Sciences de M. Rahali Noureddine et vu que les travaux de M. Rahali Noureddine ont aboutis à la publication de deux articles, le conseil scientifique du département, juge que M. Rahali est en mesure de soutenir sa thèse à l'Université

UNIVERSITE BADJI MOKHTAR – ANNABA

Faculté des Sciences

Département de Mathématiques



جامعة باجي مختار – عنابة

كلية العلوم

قسم الرياضيات

de Sétif et qu'il est nullement nécessaire de faire un transfert.

*Le rapporteur du conseil scientifique
du département de Mathématiques*

M. Sahari Mohamed Lamine

*Le président du conseil scientifique
du département de Mathématiques*

Prof. Klaiaia Smail